



PROJET DE PARC ÉOLIEN PEIPIN, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

INVITATION



Frédéric DAUPHIN
Maire de Peipin

L'électricité représente un enjeu majeur pour le fonctionnement de notre société moderne.

Indépendamment du débat pour ou contre le nucléaire, nous sommes tous conscients que les systèmes de production traditionnels (centrales thermiques au pétrole et au charbon) consomment une matière première non renouvelable et qu'ils sont des facteurs avérés de pollution, engendrant de graves conséquences sur notre environnement et notre santé.

Par ailleurs, notre pays s'est résolument engagé, après le Grenelle de l'environnement et la COP21, sur la voie des énergies vertes. Cette production verte permet non seulement d'assurer l'avenir des générations qui vont nous succéder, mais également de renforcer notre indépendance: nul ne détient en effet ni le soleil, ni le vent.

L'énergie éolienne est l'une des solutions de cette transition vers l'énergie verte.

En France, elle représente déjà 5 % de notre production électrique. Concrètement, la production d'une seule éolienne est équivalente à la consommation domestique de Peipin pendant 600 jours.

Qu'envisageons-nous de faire à Peipin ?

L'un des principaux acteurs de l'éolien en France, la société RES, nous propose d'étudier l'installation d'un petit parc éolien sur les parcelles communales forestières, sur la ligne de crête au nord de Peipin.

Bien entendu, avant de prendre la moindre décision, l'équipe municipale souhaite associer l'ensemble des Peipinois à ce projet.

C'est pourquoi nous allons organiser une campagne d'information et de concertation, de façon à ce que chacun d'entre vous puisse, en toute liberté et en toute connaissance des enjeux, se forger sa propre opinion et exprimer son avis.

L'équipe municipale est favorable à ce projet pour de multiples raisons et particulièrement :

- parce qu'il s'inscrit dans une démarche de responsabilité et d'autonomie énergétique ;
- parce qu'il est très raisonnable, puisqu'il s'agit d'un parc de 5 éoliennes, sans possibilité d'extension ;
- et parce que les revenus générés permettraient à la commune de résoudre ses problèmes de trésorerie et d'effectuer les investissements dont elle a besoin.

Ce projet est une véritable opportunité pour Peipin, qui pourrait ainsi devenir pionnier et leader dans le département.

J'espère que tous ensemble nous pourrons le concrétiser.

Monsieur le Maire de Peipin et les représentants de la société RES vous convient à deux réunions publiques d'information autour de l'éolien :

les vendredis 14 et 21 avril 2017

à partir de 18h30 à la salle du Conseil (ancienne Mairie)

une visite d'un parc éolien sera organisée suite à ces réunions d'information.

Pourquoi l'énergie éolienne ?



DIVERSIFIER NOTRE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



CONSOMMER UNE ÉNERGIE VERTE SANS ÉMISSION DE CO2 NI DÉCHETS



PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ COMPATIBLE AVEC LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET DE LOISIRS

Pourquoi PEIPIN ?



RESSOURCE EN VENT SATISFAISANTE



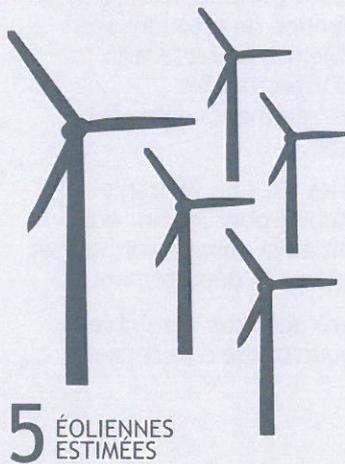
PROXIMITÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE



PARC TRÈS ÉLOIGNÉ DES HABITATIONS

Ensemble, produisons une énergie verte

Chiffres clefs

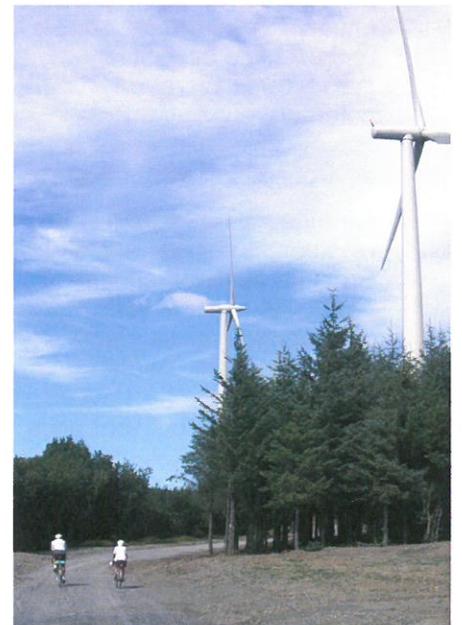


10 MEGAWATTS DE PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE

25 GWh SOIT LA CONSOMMATION DE 11 000 HABITANTS

 100% DES ÉOLIENNES EN FORÊT COMMUNALE

€URO 66 000 € DE RECETTES POUR PEIPIN



RES

Le Groupe RES est l'un des leaders mondiaux dans le domaine du développement de projets d'énergies renouvelables. Acteur indépendant majeur dans ce domaine depuis plus de 35 ans, RES est à l'origine de plus de 12 GW de capacité d'énergie renouvelable installée. En France, RES est aujourd'hui à l'origine de plus de 700 MW de parcs éoliens terrestres et de centrales solaires au sol installés ou en cours de construction.

www.res-group.com/fr